

REPLACEMENTS EN COURS DE MATCH

EQUIPE A			EQUIPE B :				
N°	Nom des joueurs quittant le terrain	N°	Nom des joueurs remplaçants	N°	Nom des joueurs quittant le terrain	N°	Nom des joueurs remplaçants

Si vous n'êtes pas en règle , ne jouez pas ! Votre équipe perdrait le match par pénalité.

Règle 3.4 : L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U, qu' après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse dans le cas des sports collectifs :

- de sa licence valide, ou à titre exceptionnel d'une attestation délivrée par le CR Sport U accompagnée d'une pièce d'identité officielle (carte d'étudiant, carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour)
- à défaut : d'une pièce d'identité officielle (cf. ci-dessous) ou d'une attestation de perte délivrée par la gendarmerie ou le commissariat de police et à condition que sa qualité de licencié FF Sport U ait pu être vérifiée avant le début de la compétition.

La présentation des pièces ci-dessus signifie que l'A.S. est en possession du certificat de non contre indication à la pratique du sport de compétition.

RESERVES A FAIRE AVANT LE MATCH S'IL Y A LIEU

Pour qu'une réclamation soit recevable, il faut : sur les questions de qualification que des réserves nominales et motivées (le motif ne pouvant prêter à aucune équivoque) aient été formulées par écrit avant le match sur la feuille d'arbitrage éventuellement par le représentant de l'A.S. mais signées obligatoirement par le capitaine réclamant . L'arbitre en donnera ensuite connaissance au capitaine adverse qui les contresignera avec lui.

Si un joueur non inscrit sur la feuille d'arbitrage entre en cours de partie, des réserves verbales motivées ou non sur sa qualification pourront être faites immédiatement en présence de l'arbitre , d'un juge de touche et du capitaine adverse. Elles seront ensuite inscrites sur la feuille d'arbitrage à la mi-temps ou après la partie par le capitaine réclamant . L'arbitre en donnera connaissance au capitaine adverse et les contresignera avec lui.

Signature du Capitaine réclamant :

Signature de l'Arbitre :

Signature du Capitaine adverse :

RAPPORT EN CAS D'INCIDENTS GRAVES AVEC EXCLUSION DE JOUEURS

(compléter le tableau en mettant une croix en face du nom du joueurs dans la colonne correspondante aux actes reprochés)

NOM, Numéro de licence et équipe des joueurs sanctionnés			Motif de l'Exclusion							
NOM DES JOUEURS	NUMERO DE LICENCE	EQUIPE	Exclusion temporaire Carton Jaune	Exclusion définitive Carton Rouge	Jeux Dangereux	Brutalité	Coup de pied sur joueur au sol	Menaces, insultes envers Arbitre ou Délégué	Bousculades envers Arbitre ou Délégué	Agression sur l'Arbitre ou le Délégué

Communication des résultats : L'équipe gagnante doit communiquer les résultats du match dès le jeudi soir à la FNSU Nationale (TEL : 01.42.18.15.50 - Fax 01.45.38.67.82 - Un répondeur téléphonique fonctionne du jeudi soir au vendredi matin). Transmettre les résultats à son CRSU le vendredi matin, avant 10H00. Transmettre la feuille de match à la FNSU Nationale, dans les 48H00. Si ces trois règles ne sont pas respectées, l'équipe fautive ne percevra pas son indemnité de déplacement prévue pour le match concerné. En cas de match nul , l'Equipe 1^{re} nommée sur le calendrier doit effectuer ces démarches.

Signature de l'Arbitre :